

**COSE Lanaudière et le CREL présentent :**  
***Repensons l'indépendance énergétique***

**Joliette, le 22 octobre 2010** - À l'occasion de l'Assemblée générale annuelle (AGA) de COSE Lanaudière, et dans le cadre des *Rendez-vous de l'énergie*, une mini-conférence intitulée *Repensons l'indépendance énergétique* sera offerte par le *Conseil régional de l'environnement de Lanaudière*.

La conférence sera présentée en première partie de l'AGA, le 4 novembre 2010 à 19h00, au *Complexe communautaire Saint-Paul* (20, boulevard Brassard, Saint-Paul-de-Joliette). Présentée sous forme interactive, cette activité d'environ 45 minutes abordera le thème de la dépendance du Québec au pétrole et aux autres énergies non renouvelables. Il sera notamment question des impacts de la consommation et de la production de ce type d'énergies sur le climat et sur les finances publiques. Certaines avenues seront suggérées pour améliorer notre qualité de vie et les participant(e)s seront appelé(e)s à donner leurs opinions et leurs idées concernant cet épineux dossier.

**Les rendez-vous de l'énergie**

Les *Rendez-vous de l'énergie* sont une initiative du *Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec* (RNCREQ). Il s'agit d'une vaste consultation citoyenne visant à mobiliser et à consulter la population de toutes les régions du Québec au sujet de notre dépendance envers le pétrole. Il est également attendu des participants qu'ils parviennent à dégager de l'exercice des visions communes concernant l'avenir énergétique du Québec.

**COSE Lanaudière**

Le *Comité de suivi environnemental de Lanaudière*, mieux connu sous le nom de COSE Lanaudière, a pour mission d'informer et de protéger la population tout en défendant l'intégrité de l'environnement concernant les activités industrielles du territoire lanaudois. Depuis 1995, l'organisme favorise l'expansion du dialogue entre citoyens et industries. La formation de tables de concertation s'avère le moyen privilégié par COSE Lanaudière pour effectuer le suivi environnemental des entreprises impliquées.

**Le conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL)**

Mis en place en 1991, le CREL se veut le défenseur du droit de la population lanaudoise à un environnement sain. Pour ce faire, il plaide pour la conservation de l'intégrité du milieu naturel et il propose des projets à caractère environnemental, des moyens d'action et des stratégies pour aider à solutionner les problèmes environnementaux. Il fait partie du RNCREQ, comme les 15 autres CRE, et une part importante de son financement provient du MDDEP.

- 30 -

Sources : **Michel Robert, chargé de projets**  
**COSE Lanaudière**  
144, Saint-Joseph  
Joliette (Qc) – J6E 5C4  
Tél. : (450) 450-752-4038  
[mrobert@coselanaudiere.org](mailto:mrobert@coselanaudiere.org)

**Charles Gratton, chargé de projets**  
**Conseil régional de l'environnement de**  
**Lanaudière (CREL)**  
365 rue Saint-Louis  
Joliette (Qc) - J6E 7N3  
Tél. : (450) 756-0186  
[Charles.gratton@crelanaudiere.ca](mailto:Charles.gratton@crelanaudiere.ca)